

LE 16 JANVIER, ON SE FAIT ENTENDRE

ON NE SACRIFIE PAS LE SERVICE PUBLIC PORTUAIRE

Les agents de la DMPL, et plus particulièrement ceux du Service de Maintenance des Infrastructures (SMI), font face à une réorganisation qui fragilise les effectifs, les moyens, les métiers et la reconnaissance du travail accompli. Ce qui touche aujourd'hui le SMI pourrait demain atteindre n'importe quel autre service : c'est toute la DMPL qui est concernée.

► NON À LA PERTE D'EFFECTIFS ET À LA CASSE DES MÉTIERS

La direction prévoit la suppression de cinq postes au SMI, tandis que trois agents seraient transférés vers d'autres services sans aucune négociation. Dans le même temps, les recrutements sont gelés ou tout simplement non ouverts, y compris pour des postes spécialisés indispensables. Cette politique d'appauvrissement des équipes met en péril la continuité du service public.

► TRAVAIL DÉGRADÉ = SÉCURITÉ MENACÉE

Les agents doivent composer avec une nacelle négative toujours absente, des moyens matériels insuffisants et une équipe réduite de moitié. Avec moins de ressources, les risques augmentent pour les agents comme pour les usagers. La sécurité ne peut pas être une variable d'ajustement.

► PRIVATISATION RAMPANTE : LE SERVICE PUBLIC RECULE

Les missions de la régie sont progressivement confiées au privé, les savoir-faire internes sont ignorés, et la Région affaiblit ses propres équipes. Nous refusons de devenir les figurants d'un démantèlement organisé du service public portuaire.

► MAL-ÊTRE, PRESSION, MÉPRIS

Les agents sont à bout. Les alertes remontées restent sans réponse. Les astreintes, déjà fragilisées, pourraient être la prochaine victime de cette réorganisation. Jusqu'où ira-t-on dans le mépris des métiers et des personnes ?

► RECRUTEMENTS, RÉGIME INDEMNITAIRE NOS EXIGENCES POUR LES AGENTS DE LA DMPL

- Des garanties claires concernant le maintien des astreintes et ses modalités, que la réorganisation pourrait remettre en cause.
- Le refus de la dégradation de la qualité du travail, les conditions de sécurité des agents et des usagers.
- L'ouverture en externe des recrutements sur les postes spécialisés, revendication valable pour l'ensemble des services.
- Une meilleure reconnaissance du travail des agents, notamment par une revalorisation du régime indemnitaire.
- La prise en compte des responsabilités exercées (agents de catégorie C sur un poste de catégorie B).
- La clarification sur les rumeurs de mutualisation des postes de commandes centralisés des écluses de Boulogne-sur-Mer – Calais.
- La déprécarisation des agents contractuels et recrutement des apprentis, afin de garantir la continuité du service public, de sécuriser les équipes.

► LE 16 JANVIER : GRÈVE ET RASSEMBLEMENT (ÉCLUSE LOUBET à 10h30)

Nous ne demandons pas l'impossible. Nous exigeons le respect, les moyens et la reconnaissance. Sans nous, il n'y a pas de service public régional.

Le 16 janvier, on bloque le mépris. On défend nos métiers.

RAPPEL : Je peux faire grève à la journée, la demi-journée ou à l'heure !

**LE 16 JANVIER, ON SE FAIT
ENTENDRE**

**ON NE SACRIFIE PAS LE SERVICE
PUBLIC PORTUAIRE**

RASSEMBLEMENT À 10 h 30

ECLUSE LOUBET



Le 16 janvier, on bloque le mépris. On défend nos métiers.

RAPPEL : Je peux faire grève à la journée, la demi-journée ou à l'heure !